



## **Assemblée générale**

Distr.  
GÉNÉRALE

A/51/566  
29 novembre 1996

ORIGINAL : FRANÇAIS

---

Cinquante et unième session  
Points 60, 61 et 63 à 81 de l'ordre  
du jour

INTERDICTION DE METTRE AU POINT ET DE FABRIQUER DE NOUVEAUX TYPES  
D'ARMES ET SYSTÈMES D'ARMES DE DESTRUCTION MASSIVE : RAPPORT DE LA  
CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

RÉDUCTION DES BUDGETS MILITAIRES :

- a) RÉDUCTION DES BUDGETS MILITAIRES
- b) INFORMATION OBJECTIVE SUR LES QUESTIONS MILITAIRES, Y  
COMPRIS LA TRANSPARENCE DES DÉPENSES MILITAIRES

LE RÔLE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNIQUE DANS LE CONTEXTE DE LA  
SÉCURITÉ INTERNATIONALE ET DU DÉSARMEMENT

LE RÔLE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNIQUE DANS LE CONTEXTE DE LA  
SÉCURITÉ INTERNATIONALE, DU DÉSARMEMENT ET D'AUTRES DOMAINES CONNEXES

AMENDEMENT DU TRAITÉ INTERDISANT LES ESSAIS D'ARMES NUCLÉAIRES DANS  
L'ATMOSPHÈRE, DANS L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHÉRIQUE ET SOUS L'EAU

APPLICATION DU TRAITÉ D'INTERDICTION COMPLÈTE DES ESSAIS NUCLÉAIRES

CRÉATION D'UNE ZONE EXEMPTÉ D'ARMES NUCLÉAIRES DANS LA RÉGION DU  
MOYEN-ORIENT

CRÉATION D'UNE ZONE EXEMPTÉ D'ARMES NUCLÉAIRES EN ASIE DU SUD

CONCLUSION D'ARRANGEMENTS INTERNATIONAUX EFFICACES POUR GARANTIR LES  
ÉTATS NON DOTÉS D'ARMES NUCLÉAIRES CONTRE L'EMPLOI OU LA MENACE DE CES  
ARMES

PRÉVENTION D'UNE COURSE AUX ARMEMENTS DANS L'ESPACE

DÉSARMEMENT GÉNÉRAL ET COMPLET

- a) NOTIFICATION DES ESSAIS NUCLÉAIRES
- b) TRANSPARENCE DANS LE DOMAINE DES ARMEMENTS
- c) INTERDICTION DE DÉVERSER DES DÉCHETS RADIOACTIFS
- d) CONVOCATION DE LA QUATRIÈME SESSION EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSACRÉE AU DÉSARMEMENT : RAPPORT DU COMITÉ PRÉPARATOIRE DE LA QUATRIÈME SESSION EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSACRÉE AU DÉSARMEMENT
- e) RELATION ENTRE LE DÉSARMEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT
- f) MESURES VISANT À FREINER LE TRANSFERT ET L'EMPLOI ILLICITES D'ARMES CLASSIQUES
- g) DÉSARMEMENT RÉGIONAL
- h) MAÎTRISE DES ARMES CLASSIQUES AUX NIVEAUX RÉGIONAL ET SOUS-RÉGIONAL
- i) DÉSARMEMENT NUCLÉAIRE
- j) NON-PROLIFÉRATION DES ARMES DE DESTRUCTION MASSIVE ET DE LEURS VECTEURS, SOUS TOUS LEURS ASPECTS
- k) AVIS CONSULTATIF DE LA COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE SUR LA LÉGALITÉ DE LA MENACE OU DE L'EMPLOI D'ARMES NUCLÉAIRES

EXAMEN ET APPLICATION DU DOCUMENT DE CLÔTURE DE LA DOUZIÈME SESSION EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- a) PROGRAMME D'INFORMATION DES NATIONS UNIES SUR LE DÉSARMEMENT
- b) BOURSES D'ÉTUDES, FORMATION ET SERVICES CONSULTATIFS DES NATIONS UNIES EN MATIÈRE DE DÉSARMEMENT
- c) MESURES DE CONFIANCE À L'ÉCHELON RÉGIONAL
- d) CENTRE RÉGIONAL DES NATIONS UNIES POUR LA PAIX ET LE DÉSARMEMENT EN AFRIQUE, CENTRE RÉGIONAL DES NATIONS UNIES POUR LA PAIX ET LE DÉSARMEMENT EN ASIE ET DANS LE PACIFIQUE ET CENTRE RÉGIONAL DES NATIONS UNIES POUR LA PAIX, LE DÉSARMEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT EN AMÉRIQUE LATINE ET DANS LES CARAÏBES
- e) CONVENTION SUR L'INTERDICTION DE L'UTILISATION DES ARMES NUCLÉAIRES

EXAMEN DE L'APPLICATION DES RECOMMANDATIONS ET DÉCISIONS ADOPTÉES PAR  
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À SA DIXIÈME SESSION EXTRAORDINAIRE

- a) RAPPORT DE LA COMMISSION DU DÉSARMEMENT
- b) RAPPORT DE LA CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT
- c) CONSEIL CONSULTATIF POUR LES QUESTIONS DE DÉSARMEMENT
- d) INSTITUT DES NATIONS UNIES POUR LA RECHERCHE SUR LE  
DÉSARMEMENT
- e) MESURES DE CONFIANCE

LE RISQUE DE PROLIFÉRATION NUCLÉAIRE AU MOYEN-ORIENT

CONVENTION SUR L'INTERDICTION OU LA LIMITATION DE L'EMPLOI DE  
CERTAINES ARMES CLASSIQUES QUI PEUVENT ÊTRE CONSIDÉRÉES COMME  
PRODUISANT DES EFFETS TRAUMATIQUES EXCESSIFS OU COMME FRAPPANT SANS  
DISCRIMINATION

RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ ET DE LA COOPÉRATION DANS LA RÉGION DE LA  
MÉDITERRANÉE

APPLICATION DE LA DÉCLARATION FAISANT DE L'OCÉAN INDIEN UNE ZONE DE  
PAIX

RENFORCEMENT DU RÉGIME DÉFINI PAR LE TRAITÉ VISANT L'INTERDICTION DES  
ARMES NUCLÉAIRES EN AMÉRIQUE LATINE ET DANS LES CARAÏBES (TRAITÉ DE  
TLATELOLCO)

TRAITÉ SUR UNE ZONE EXEMPTÉ D'ARMES NUCLÉAIRES EN AFRIQUE

CONVENTION SUR L'INTERDICTION DE LA MISE AU POINT, DE LA FABRICATION  
ET DU STOCKAGE DES ARMES BACTÉRIOLOGIQUES (BIOLOGIQUES) OU À TOXINES  
ET SUR LEUR DESTRUCTION

EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA DÉCLARATION SUR LE RENFORCEMENT DE LA  
SÉCURITÉ INTERNATIONALE

Rapport de la Première Commission (Partie I)\*

Rapporteur : M. Parfait-Serge ONONGA-ANYANGA (Gabon)

1. À sa 3e séance plénière, le 20 septembre 1996, l'Assemblée générale a  
décidé, sur recommandation du Bureau, de renvoyer à la Première Commission  
toutes les questions inscrites à son ordre du jour relatives au désarmement et à  
la sécurité internationale (points 60, 61 et 63 à 81).

---

\* Les rapports de la Commission sur tous les points de l'ordre du jour  
relatifs au désarmement et à la sécurité internationale (points 60, 61 et  
63 à 81) paraîtront sous la cote A/51/566 et divers additifs.

2. À sa 2e séance, le 10 octobre 1996, la Première Commission a décidé de tenir un débat général sur ces questions; ce débat a eu lieu de la 3e à la 8e séance, du 14 au 18 octobre, et de la 10e à la 13e séance, les 21, 22 et 24 octobre (voir A/C.1/51/PV.3 à 8 et 10 à 13). La 9e séance de la Commission, le 21 octobre, a été consacrée à l'examen du projet de plan à moyen terme pour la période 1998-2001 (voir A/C.1/51/PV.9).

3. Pour l'examen de ces points, la Commission était saisie des documents suivants (voir également A/C.1/51/INF/1 et Add.1) :

Point 60 : Interdiction de mettre au point et de fabriquer de nouveaux types d'armes et systèmes d'armes de destruction massive

Rapport de la Conférence du désarmement<sup>1</sup>

Communication des États Membres (A/51/208-S/1996/543)

Point 61 : Réduction des budgets militaires

Rapports du Secrétaire général

Réduction des budgets militaires (A/51/209)

Information objective sur les questions militaires, y compris la transparence des dépenses militaires (A/51/179)

Point 63 : Le rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale et du désarmement

Sur ce point, aucun rapport et aucune communication n'avait été publié.

Point 64 : Le rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale, du désarmement et d'autres domaines connexes

Communication des États Membres (A/51/529)

Point 65 : Amendement du Traité interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau

Sur ce point, aucun rapport et aucune communication n'avait été publié.

Point 66 : Application du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires

Rapport de la Conférence du désarmement<sup>1</sup>

Communications des États Membres (A/51/123, A/51/127, A/51/131, A/51/163, A/51/167, A/51/174, A/51/208-S/1996/543, A/51/262, A/51/412, A/C.1/51/4, A/C.1/51/5 et A/C.1/51/8).

---

<sup>1</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante et unième session, Supplément No 27 (A/51/27).

Point 67 : Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général (A/51/286 et Add.1)

Communications des États Membres (A/51/113-S/1996/276, A/51/117-S/1996/290 et A/51/216-S/1996/563)

Point 68 : Création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud

Rapport du Secrétaire général (A/51/176)

Point 69 : Conclusion d'arrangements internationaux efficaces pour garantir les États non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace de ces armes

Rapport de la Conférence du désarmement<sup>1</sup>

Communications des États Membres (A/51/163 et A/51/262)

Point 70 : Prévention d'une course aux armements dans l'espace

Rapport de la Conférence du désarmement<sup>1</sup>

Communication des États Membres (A/51/262)

Point 71 : Désarmement général et complet

Rapport de la Conférence du désarmement<sup>1</sup>

Rapport de la Commission du désarmement<sup>2</sup>.

Rapports du Secrétaire général

Mesures visant à freiner le transfert et l'emploi illicites d'armes classiques (A/51/181)

Registre des armes classiques (A/51/300 et Add.1 et 2).

Moratoire sur l'exportation de mines terrestres antipersonnel (A/51/313)

Assistance aux États pour l'arrêt de la circulation illicite et la collecte des petites armes (A/51/452)

Notes du Secrétaire général

Relations entre désarmement et développement (A/51/207)

Avis consultatif de la Cour internationale de Justice (A/51/218)

---

<sup>2</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante et unième session, Supplément No 42 (A/51/42).

Notification des essais nucléaires (A/51/279)

Désarmement nucléaire (A/51/393)

Communications des États Membres (A/51/60-S/1996/62, A/51/69-S/1996/122, A/51/72-S/1996/148, A/51/77, A/51/127, A/51/131, A/51/136, A/51/137, A/51/139, A/51/157, A/51/159-S/1996/418, A/51/163, A/51/165-S/1996/435, A/51/167, A/51/169-S/1996/444, A/51/174, A/51/188-S/1996/511, A/51/208-S/1996/543, A/51/214, A/51/220, A/51/224, A/51/262, A/51/266-S/1996/621, A/51/323, A/51/376, A/51/377, A/51/462-S/1996/831, A/C.1/51/5, A/C.1/51/7, A/C.1/51/10, A/C.1/51/11 et A/C.1/51/12).

Point 72 : Examen et application du document de clôture de la douzième session extraordinaire de l'Assemblée générale

Rapport de la Conférence du désarmement<sup>1</sup>

Rapport de la Commission du désarmement<sup>2</sup>

Rapports du Secrétaire général

Programme d'information des Nations Unies sur le désarmement (A/51/219)

Mesures de confiance à l'échelon régional (A/51/287)

Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique et Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes (A/51/403)

Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique (A/51/445)

Bourses d'études, formation et services consultatifs des Nations Unies en matière de désarmement (A/51/553)

Communications des États Membres (A/51/60-S/1996/62, A/51/69-S/1996/122, A/51/72-S/1996/14, A/51/77-S/1996/181, A/51/137, A/51/188-S/1996/511 et A/51/274-S/1996/631)

Point 73 : Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire

Rapport de la Conférence du désarmement<sup>1</sup>

Rapport de la Commission du désarmement<sup>2</sup>

Notes du Secrétaire général

Compilation de tous les principes, directives et recommandations relatives à des questions inscrites à l'ordre du jour de la Commission du désarmement qui ont été adoptées à l'unanimité par la Commission (A/51/182)

Conseil consultatif pour les questions de désarmement (A/51/352)

Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (A/51/364)

Communications des États Membres (A/51/86-S/1996/216, A/51/137, A/51/175 et A/51/346-S/1996/740)

Point 74 : Le risque de prolifération nucléaire au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général (A/51/446)

Point 75 : Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination

Rapport du Secrétaire général (A/51/254)

Communication des États Membres (A/51/139)

Point 76 : Renforcement de la sécurité et de la coopération dans la région de la Méditerranée

Rapport du Secrétaire général (A/51/230 et Corr.1)

Communication des États Membres (A/51/210)

Point 77 : Application de la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix

Rapport du Comité spécial de l'océan Indien<sup>3</sup>

Point 78 : Renforcement du régime défini par le Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes (Traité de Tlatelolco)

Sur ce point, aucun rapport et aucune communication n'avait été publié.

Point 79 : Traité sur une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique

Communications des États Membres (A/51/117-S/1996/290 et A/51/151)

Point 80 : Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction

Sur ce point, aucun rapport et aucune communication n'avait été publié.

Point 81 : Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale

---

<sup>3</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante et unième session, Supplément No 29 (A/51/29).

Communications des États Membres (A/51/60-S/1996/62, A/51/89, A/51/137, A/51/202-S/1996/537, A/51/318-S/1996/706, A/51/351-S/1996/744, A/51/401-S/1996/782, A/51/438-S/1996/812, A/51/461-S/1996/830, A/51/537-S/1996/867 et A/51/550-S/1996/872)

4. Les rapports de la Commission relatifs à son examen des projets de résolution et de décision, et sur les décisions qu'elle a prises, figurent comme suit dans les additifs au présent rapport :

<u>Point</u>	<u>Cote</u>
60	A/51/566/Add.1
61	A/51/566/Add.2
63	A/51/566/Add.3
64	A/51/566/Add.4
65	A/51/566/Add.5
66	A/51/566/Add.6
67	A/51/566/Add.7
68	A/51/566/Add.8
69	A/51/566/Add.9
70	A/51/566/Add.10
71	A/51/566/Add.11
72	A/51/566/Add.12
73	A/51/566/Add.13
74	A/51/566/Add.14
75	A/51/566/Add.15
76	A/51/566/Add.16
77	A/51/566/Add.17
78	A/51/566/Add.18
79	A/51/566/Add.19
80	A/51/566/Add.20
81	A/51/566/Add.21

-----